



## OUVRE-MOI LA PORTE

vol. 26, no 4, août 2024

### MESSAGE DU MAIRE



Je débute cette chronique avec une excellente nouvelle : le pavage de la 3e Avenue ! Eh oui, après plusieurs années d'attente, nous avons finalement réalisé le pavage de la 3e Avenue. Ces travaux ont été réalisés grâce au montant alloué de 65 519\$ provenant du partenariat 2020-2024 du partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ) par le ministère des Affaires municipales et

de l'Habitation. Nous en avons aussi profité pour faire du pavage au coin de la rue Vanier et de la 7e Avenue afin de régler une problématique dans ce secteur.

Toujours dans le même ordre d'idée, nous avons reçu de la part de monsieur François Asselin, Directeur général du MTQ, une correspondance nous avisant qu'un projet de planage-pavage de la rue Principale/148 à partir du pont (côté ouest) jusqu'à l'entrée du Parc national (côté est) est prévu en 2025. Ces travaux sont plus qu'attendus avec l'état lamentable de cette portion de route.

Avec la popularité montante du Pickleball, la municipalité de Plaisance a décidé d'emboîter le pas et d'apposer des lignes, de couleur différente, sur le terrain de tennis afin de pouvoir y pratiquer ce sport. De cette façon, le terrain peut être utilisé pour pratiquer ces deux activités. L'an prochain, nous pourrions former une ligue si l'engouement est assez grand. Vous êtes donc invités à pratiquer votre activité préférée ici même à Plaisance. Vous trouverez toute l'information un peu plus loin dans cette édition.

Nous vous informons, que nous sommes à revoir et améliorer la procédure de dépôt de plainte, à la suite de commentaires reçus de citoyens nous informant que la procédure utilisée présentement était complexe. Nous savons que ce n'est jamais facile de porter plainte en tant que citoyen, c'est pourquoi nous nous penchons sur ce dossier.

En terminant, comme vous le savez, la rentrée scolaire est à nos portes, je profite donc de l'occasion pour souhaiter une excellente rentrée à tous les enfants de Plaisance! Qui dit rentrée scolaire, dit sécurité des enfants c'est pourquoi notre équipe des travaux publics procédera au cours des prochaines semaines au lignage des traverses piétonnières et des corridors scolaires. Cependant, le plus important est d'avoir un brigadier ou une brigadière afin d'assurer l'aller et le retour en toute sécurité et malheureusement cette année nous n'avons personne pour combler ce poste. Si ça vous intéresse, vous trouverez l'offre d'emploi dans cette édition. N'hésitez pas à nous faire parvenir votre curriculum vitae ou à communiquer avec nous pour plus d'informations. La sécurité de nos enfants c'est important!

*Christian Pilon, Maire*



275 rue Principale

Plaisance, QC, J0V 1S0

819 427-5363

[www.ville.plaisance.qc.ca](http://www.ville.plaisance.qc.ca)

 Municipalité de Plaisance

## Table des matières

Mot du maire.....	1
Heure d'ouverture des bureaux municipaux.....	2
Bonne fête Plaisance.....	2
Offre d'emploi, brigadier scolaire.....	2
Recensement des chiens.....	3
Feu en plein air et d'ambiance.....	3
Gestion du recyclage.....	3
Collecte des encombrants.....	3
Soirée d'information sur le recyclage.....	3
Pickleball.....	3
Petit jardin deviendra grand.....	4
L'art rend heureux à Plaisance.....	4
Cet été je sécurise ma piscine.....	4
La châtaigne d'eau.....	5
Plan d'aménagement.....	5
Comité finances et ressources humaines.....	5
Projet de loi 57.....	5
Prochain versement de taxes.....	5
Club de l'amitié.....	6
Fête patronale et familiale.....	7
Festival de l'argile de Plaisance.....	8

familiales. Vous devrez, à l'occasion, mettre vos plus beaux atours pour de superbes soirées, soupers, spectacles, il paraîtrait même qu'un alcool à l'effigie de Plaisance pourrait naître. Nous avons entendu qu'il serait possible qu'un nouvel endroit se dessine dans le décor de notre municipalité pour vous accueillir pendant ces activités ! Serez-vous présent pour la marche du 125e ? Auriez-vous l'audace de sortir vos habits lors d'une fameuse soirée ? Oseriez-vous mettre en évidence nos articles promotionnels annonçant notre fierté en célébrant NOTRE 125e ? Mais la question la plus importante allez-vous participer à votre fête ? Parce que 125 ans ne passent qu'une seule fois... Plaisance est une superbe municipalité et il faut la faire rayonner à travers non seulement l'Outaouais, mais à travers le Québec...

D'autres détails vous parviendront sous peu, mais en attendant, faites attention à vos gestes et paroles parce que la commère officielle du 125e a déjà commencé à prendre des notes. Elle nous jure qu'elle ne se gênera pas de venir dévoiler vos petits secrets lors des différentes activités... ça promet en 2025 !

*Richard O'Reilly, au nom du Comité 125e*

## Offre d'emploi, brigadier scolaire

La Municipalité de Plaisance est à la recherche d'un brigadier scolaire dès le début septembre.

La personne titulaire de ce poste est responsable de la sécurité des écoliers à deux intersections de la municipalité (La rue Principale et rue Papineau, ainsi que la rue Papineau et rue Vanier). Elle est appelée à travailler avec nos enfants qui traversent à une intersection et à adopter des comportements prudents par rapport à la circulation routière de façon à ce qu'ils deviennent un jour des piétons responsables.

**Exigences :** Être ponctuelle, être responsable et autonome, posséder un bon sens de l'observation, aimer être en contact avec les enfants.

**Nombre d'heures par semaine :** 10 heures (matin, midi, après-midi)

\*Demande d'antécédent judiciaire demandé

Envoyez votre CV à : [dg@villeplaisance.com](mailto:dg@villeplaisance.com)

## Heures d'ouverture des bureaux municipaux

Du lundi au jeudi :  
De 8h30 à 12h et de 13h à 16h  
Fermé le vendredi



## Bonne fête Plaisance

Effectivement, c'est en 2025 que Plaisance célébrera son 125e anniversaire et déjà le comité y travaille depuis plusieurs mois afin de vous organiser diverses activités que ce soit culturelles, sportives, amicales ou

## Recensement des chiens

Nous tenons à informer tous les résidents que, dans le cadre du recensement des chiens, un de nos employés, Jason Carrière, effectuera une tournée de porte-à-porte sur le territoire de la Municipalité de Plaisance à partir du mois d'août. Il sera en mesure de vous fournir toute information supplémentaire sur l'objectif de cette visite.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à contacter la Municipalité de Plaisance.



## Feu en plein air

Il est **interdit** de faire un feu en plein air.

Toutefois, pour les fins d'activités municipales ou événements à caractère public, un permis peut être délivré par l'autorité compétente, après vérification des lieux et à condition qu'il y ait une surveillance adéquate par une personne responsable lors du feu.

L'autorité compétente ne se tient pas responsable des dommages et cela même après l'émission d'un permis.

## Gestion du recyclage

Nous souhaitons vous rappeler que, dans le cadre de notre programme de gestion des déchets, seuls les matériaux recyclables doivent être déposés dans les bacs de recyclage.

Pour garantir une gestion efficace du recyclage et éviter les contaminations, veuillez ne mettre dans les bacs de recyclage **que les items suivants** :

- Papier et carton (journaux, magazines, cartons d'emballage propres, etc.)
- Bouteilles et bocaux en verre (transparents, verts, bruns, propres)
- Contenants en plastique (bouteilles, récipients, propres et secs, conformément aux instructions locales)
- Métaux (canettes, boîtes de conserve, propres et secs)



## Collecte des encombrants

Nous souhaitons vous rappeler que la prochaine collecte des encombrants aura lieu le **10 octobre 2024**. Merci de **ne pas déposer** vos encombrants en bordure de route avant cette date.

## Pickleball

Il est maintenant possible de jouer au pickle ball au terrain de tennis. Les lignes ont été marquées ! Si vous n'avez pas de clé pour l'accès au terrain de tennis, il est possible d'en emprunter une à la municipalité lors de ses heures d'ouverture (lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h). Un dépôt de 5\$ est exigé lors de l'emprunt.

Lors de l'emprunt d'une clé pour le terrain de tennis, il est possible de garder la clé comme bon vous semble. Au retour de la clé, votre 5\$ de dépôt vous sera remis.



## Feu d'ambiance

Pour les fins de fêtes familiales, un feu d'ambiance est permis dans une cour privée, zone de villégiature, périmètre urbain et dans le cas d'espace locatif pour terrain de camping à la condition que ce soit dans un foyer ou grill fixe.

Le feu d'ambiance est autorisé sans l'émission de permis de brûlage.



## Petit jardin deviendra grand

Un projet initié par Yvan Labrosse et Chantal Miner il y a à peine quelques années est devenu une belle réussite et la fierté de la rue Martin. Le couple, ainsi que plusieurs résidents de cette même rue, n'ont pas hésité à ajouter leurs bras afin de travailler cette terre glaiseuse pour l'outiller d'éléments nutritifs et en faire un début de jardin. Aujourd'hui, on y retrouve plusieurs variétés de légumes, petits fruits et même des fleurs, ce qui fait la fierté de toute cette équipe communautaire.

Il n'est pas rare de voir des cyclistes s'arrêter le long de la piste cyclable pour prendre des photos, admirer et féliciter les plaisancien(ne)s de la rue Martin pour ce travail colossal.

Vouloir, c'est pouvoir : comme quoi un rêve peut se réaliser, il suffit d'y croire et c'est ce qu'Yvan et Chantal ont fait pour atteindre leurs objectifs.



## L'art rend heureux à Plaisance



Nous sommes ravis de vous informer de la parution d'un article sur le *Centre d'art populaire du Québec* dans La Presse. Cet article met en lumière son offre culturelle et invite aussi les gens à découvrir notre beau village, ainsi que la région de la Petite-Nation !

Cet article a été très bénéfique pour le *Centre d'art populaire du Québec*, car il a amené de nouveaux visiteurs de la région de Montréal et des Laurentides.

Pour lire l'article *L'art rend heureux à Plaisance*, c'est sur le site web de La Presse : [www.lapresse.ca](http://www.lapresse.ca)

## Cet été, je sécurise ma piscine !



Les propriétaires des piscines installées avant le **1er novembre 2010** ont jusqu'au **30 septembre 2025** pour mettre aux normes leur installation.

Le gouvernement met à la disposition de la population divers outils permettant de sécuriser une piscine résidentielle selon les normes en vigueur.

Veuillez consulter le [quebec.ca/piscinesrésidentielles](http://quebec.ca/piscinesrésidentielles) pour obtenir davantage de renseignements.

## La châtaigne d'eau (*Trapa natans* L.)

La châtaigne d'eau (*Trapa natans* L.) est une plante aquatique flottante exotique et envahissante qui affectionne particulièrement les eaux douces riches en éléments nutritifs; lacs, milieux humides, ainsi que les baies calmes des rivières et des estuaires.

Vous en avez aperçu lors de votre balade en bateau ?

Cet été, l'OBV RPNS procède à une campagne de détection de la châtaigne d'eau le long des rives de la rivière des Outaouais entre Plaisance et Grenville.

Nous avons besoin de votre collaboration pour repérer celles situées dans les milieux humides et autour des plans d'eau.

Aidez-nous à localiser cette espèce exotique envahissante qui nuit à la biodiversité locale !

Pour en savoir plus, communiquez avec Tamara ! Merci !

[tledoux@rpns.ca](mailto:tledoux@rpns.ca)



Si vous apercevez cette plante, contactez : [info@rpns.ca](mailto:info@rpns.ca)

### Plan d'aménagement

La municipalité de Plaisance va bientôt compléter les dernières phases de son plan d'aménagement. Nous tenons à remercier les trois membres citoyens du CCU. Soit Chantal Aubry, Denis Fontaine et Claudine Boyer. Ils ont mis beaucoup d'heures de lectures et de comités pour aider la municipalité à se donner une vision d'avenir.

Nous désirons aussi remercier de leur dévouement ceux qui nous ont envoyé des mémoires ou des commentaires. Ce fut fort utile.

**Ann-Marielle Tinkler et Nil Béland, conseillers membres du CCU**

### Comité finance et ressources humaines

Dans la préparation de son prochain budget, la municipalité de Plaisance va faire plusieurs petits changements.

Ces modifications visent l'autofinancement de divers services et l'équité à l'intérieur des citoyens. Cela concerne entre autres, la tarification des services et des permis ainsi que les amendes. Ces mesures seront rendues publiques ultérieurement.

**Monique Malo et Nil Béland, Conseillers du comité finances et ressources humaines.**

### Projet de loi 57

Le projet de loi 57 (*la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions*) a été adopté par l'Assemblée nationale le 6 juin dernier.

Les mesures mises de l'avant permettront de mieux protéger les élus municipaux, les députés, et les institutions démocratiques ainsi que de favoriser une meilleure démocratie municipale.

Des infractions pénales permettent de sanctionner toute personne qui entrave l'exercice de la fonction d'un élu municipal en le menaçant, en l'intimidant ou en le harcelant ou en troublant le déroulement d'une séance du conseil d'un organisme municipal.

**Prochain versement de taxes :  
7 novembre 2024**





## Club de l'amitié

Bonjour à vous chers membres, Nous espérons que vous avez passé un bel été. Simplement un rappel, pour vous informer que vous recevrez par la poste, le renouvellement de votre carte FADOQ. Vous aurez le choix de renouveler votre adhésion pour une durée 12 ou 24 mois. Toute personne de 50 ans et plus peut devenir membre de la FADOQ.

Merci à M. Jean-Paul Desjardins pour le bon fonctionnement à la pétanque, aussi qu'à tous les participants.

Les activités reprendront bientôt : les mercredis, 10 h trico-thé. Le cercle littéraire, dernier mercredi du mois. Jeu de dards et cartes tous les mercredis après-midi. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents. Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous. **Fernande Dion et son équipe : 819 328-7913**

### Voici les prochaines activités à venir :

	<p>Pratique de danse en ligne pour tous en septembre. Minimum : 35 personnes minimum/chaque soir (Réservez votre place).</p>
<p><b>Café causerie À suivre</b></p>	<p>En collaboration avec le CR3A de Saint-André-Avellin avec différents sujets proposés.</p>
<p><b>12 septembre, Jeudi</b></p>	<p>Le souper de la rentrée à 17 h 30.</p>
<p><b>28 septembre</b></p>	<p>Tournoi de Whist de l'Amitié porto-chocolat à 13 h 30, suivi du souper à 17 h 30 avec la Chorale de L'AREQ.</p>
<p><b>26 octobre</b></p>	<p>Tournoi de Whist de l'Amitié à 13 h 30, suivi du souper de la moisson à 17 h 30.</p>

### Programme Nouveaux Horizons pour les aînés :

Le Club de l'Amitié de Plaisance est heureux d'annoncer qu'il a reçu un soutien financier dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada pour son projet : achat de mobilier pour améliorer la qualité de vie des aînés et de la communauté.

Ce programme fédéral de subventions et de contributions appuie des projets qui sont dirigés ou inspirés par des aînés et qui améliorent la vie d'autres personnes de la communauté. Les fonds ont servi l'achat de tables pliantes, 40 chaises pliantes pour compléter pour un total de 220 chaises, 2 chariots. 3 bancs, 3 supports à vélo, 4 abris-solaire, vaisselle et 3 récipients pour cigarettes.

Nous remercions le programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada pour le soutien financier accordé au Club de l'Amitié de Plaisance. Ces fonds amélioreront considérablement la vie des aînés de notre communauté.

Fête patronale et familiale  
Dimanche le 18 août 2024

**FÊTE PATRONALE  
ET FAMILIALE**  
**Dimanche 18 août 2024**  
**À Plaisance, en face de l'église**

9 h Messe en plein air  
10 h Jeux gonflables pour enfants  
et multigénération (gratuit), maquillage  
12 h Dîner ; hot-dog, blé d'Inde, desserts  
et breuvage (contribution volontaire)  
13 h Pétanque (pour tous)  
14 h Activités municipales

**Activités pour toute la famille**

Collaboration : Comité de liturgie, Fabrique de Plaisance,  
Municipalité Plaisance, Association des loisirs Plaisance  
Généreux commanditaires et tous les bénévoles

Conception graphique : Info-Services MD - 418-633-0983

À Plaisance, en face de l'église  
277 rue Principale

**Festival de l'argile de Plaisance**  
**Le 7 et 8 septembre 2024**



<b>Artisans participants</b>	<b>Artisanat</b>
<b>Renée Bélanger</b>	<i>Céramiste</i>
<b>Marie-Josée Berriault</b>	<i>Artiste du vitrail</i>
<b>Luce Boily</b>	<i>Céramiste Verger Croque-Pomme</i>
<b>Martine Campeau</b>	<i>Céramiste</i>
<b>Véronique Caron-Bossé</b>	<i>Artiste du vitrail</i>
<b>Andrée Côté</b>	<i>Céramiste</i>
<b>Lise Côté</b>	<i>Artiste verrière</i>
<b>Koen de Winter</b>	<i>Céramiste et Président d'honneur</i>
<b>Mélanie Forest</b>	<i>Céramiste</i>
<b>Rosalie Gingras</b>	<i>Céramiste et peintre</i>
<b>Lissa Léonard</b>	<i>Céramiste</i>
<b>Suzanne Ryan</b>	<i>Céramiste « La Shed qui tourne »</i>
<b>Annie-Claude Scholtès</b>	<i>Céramiste</i>
<b>Mylène Trouillot</b>	<i>Céramiste</i>
<b>La Flâneuse</b>	<i>Produits de soins à base d'argile et lait d'ânesse</i>

**Partenaires:**

- Le Parc national de Plaisance (Sepac),
- le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau, la SODEC,
- l'Association des loisirs de Plaisance, les Amis du parc, la Municipalité de Lochabercanton, la Municipalité de Plaisance,
- Monsieur Mathieu Lacombe, député de Papineau, ministre responsable de la jeunesse et de la région de l'Outaouais et ministre de la Culture et des communications du Québec,
- la MRC de Papineau,
- SIAL (matériel artistique en poterie).

**Sur la route 148, entrée Est du Parc national de Plaisance**